

**Zeitschrift:** Générations  
**Herausgeber:** Générations, société coopérative, sans but lucratif  
**Band:** - (2017)  
**Heft:** 88

**Rubrik:** La Suisse en bref

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LA SUISSE EN BREF

**Pan! Dommage pour la poule**

Un coq, ça peut énerver, même dans une petite commune comme Arbaz, en Valais. Excédé par les chants du volatile, à 4 heures le matin, un retraité a pris sa carabine et fait feu sur le roi de la basse-cour. Pas de bol, c'est une poule passant par là qui a reçu le coup fatal. L'homme a remis ça, mais n'a que blessé le coq. Au tribunal, ce voisin irascible a tout de même été condamné à quinze jours-amende, avec sursis. Et son coup de sang s'est traduit par une note de 600 francs.

**Séismes La Suisse a tremblé comme jamais**

Bon, la plupart d'entre nous n'ont rien ressenti. Et pourtant, jamais la Suisse n'a tremblé autant qu'en 2016. En tenant compte des régions limitrophes qui ont impacté notre pays, ce sont 880 séismes qui ont été officiellement portés aux statistiques. Dont 31 d'une magnitude supérieure ou égale à 2,5: là aussi, un chiffre supérieur à la moyenne. Chez les Romands et sans cynisme, on peut rassurer les Vaudois, les Genevois et les Fribourgeois. Comme chaque année, l'activité sismique s'est concentrée surtout dans le Valais.

**Le dessin de Micaël****Faussaire Il modifie un testament en sa faveur**

A qui se fier? Le sexagénaire saint-gallois était pourtant le conseiller juridique de la nonagénaire décédée. Mais il en a surtout profité pour falsifier son testament, se léguant à lui-même ainsi un million de francs. Il n'en profitera toutefois pas. Il a été condamné en deuxième instance à une peine privative de liberté de trois ans et quatre mois durant laquelle il pourra méditer sur son méfait.

**Facteurs Les habits usagés aussi**

Décidemment, travailler à La Poste comporte son lot de nouveautés. Ainsi, les facteurs s'occuperont également, à l'avenir, du ramassage d'habits usagés. Après une expérience pilote jugée réussie, la collaboration avec Texaid va en effet se poursuivre. Les employés combineront cette tâche avec la distribution du courrier. Pratique pour les usagers, cette formule, non?